

Règlement intérieur

Toute adhésion, quelle que soit la formule choisie, implique l'acceptation de toutes les clauses du règlement.
Les salariés et le bureau surveillent l'application du règlement et veillent à son respect.

1/ Accès aux club, vestiaires, courts de tennis et pistes de Padel

- Les invitations doivent être réglées avant d'accéder aux courts
- Le port de chaussures adaptées à la pratique du tennis ou du padel est obligatoire. L'accès aux courts/pistes sera refusé en cas de port de chaussures non adaptées (running, semelles marquantes.).
- Adopter une tenue de tennis complète sur les courts (torse nu interdit) et correcte dans le club.
- L'accès aux vestiaires est gratuit et réservé aux membres du club. Merci de respecter les locaux et de les laisser dans le même état de propreté.
- Les casiers doivent être libérés chaque soir et ne sont pas destinés à un usage de stockage personnel.
- Les signes religieux ou politiques ostentatoires sont interdits sur les courts/pistes.

2/ Réservations

- Les réservations s'effectuent prioritairement via l'application Ten'Up.
- En cas d'empêchement, veuillez annuler votre réservation. Après 2 réservations non honorées et non annulées, vous ne pourrez plus réserver pendant un mois (voir point 5).
- Aucun prête-nom n'est accepté pour les réservations de tennis et padel. Toute réservation doit correspondre aux personnes présentes sur le terrain, pour éviter toutes sanctions (voir point 5).
- Il n'est pas autorisé de réserver 2h à la suite. Les réservations sont limitées à 1 heure, mais si le court est libre après vous, vous pouvez continuer à jouer.

3/ Règlement des réservations avec invité

- Les réservations avec invité ne sont pas autorisées pendant les heures pleines*.

Heures Pleines
Semaine : 12:00 - 14:00 / 18:00 - 21:00
Samedi : 09:00 - 14:00
Dimanche et jours fériés invitations autorisées
Vacances scolaires : 10:00 - 14:00 / 18:00 - 20:00

* Des dérogations peuvent être accordées sur les courts extérieurs selon disponibilités.

4/ Divers

- La borne informatique est à usage exclusif des salariés.
- Les chiens, radios, bicyclettes, trottinettes, et autres engins sont interdits.
- Maintenir la propreté sur les courts (bouteilles vides, balles ou grips usagés...).
- Le bar ne fait pas de crédit.
- L'accès à la salle de musculation est interdit aux mineurs, en dehors des cours de préparation physique encadrés par un enseignant. La salle est accessible sur demande au secrétariat.

5/ Échelle des Sanctions

1. Avertissement
2. Suspension 1 mois
3. Suspension 3 mois
4. Exclusion

6/ Responsabilités

- Les parents sont responsables de leurs enfants pour le respect du règlement.
- Le club n'est en aucun cas responsable des vols éventuels sur les aires de stationnement, vestiaires et club.